



France 5
Emission : C dans l'air

Script :

Caroline ROUX, Présentatrice : ... Prendre les postes stratégiques à l'Assemblée nationale, vous me répondez, mais d'abord cette question précise : qu'est-ce qu'un questeur, quel est son rôle, Sophie Coignard ?

Sophie COIGNARD, Journaliste « Le Point » : Alors, un questeur, il est élu, donc, il y en a trois à l'Assemblée nationale, trois au Sénat. Il est élu par ses pairs pour faire tourner la machine. En gros, c'est le produit de la séparation des pouvoirs. Comme il y a séparation des pouvoirs, la Cour des comptes, les contrôleurs d'État, etc., ne peuvent pas aller mettre leur nez dans les finances de l'Assemblée nationale. Donc, c'est une forme d'autogestion, ce sont trois députés, d'où le fait qu'il y ait toujours un député d'opposition qui puisse, en gros, voir comment circule l'argent, qui s'occupe de l'aspect administratif et financier de la maison, ça représente beaucoup d'argent. Vous avez notamment tout ce qui concerne la retraite des députés qui est un sujet évidemment explosif, et puis, c'est un budget immense. D'autre part, il faut faire tourner la machine aussi administrativement. Et ce qui est très amusant, c'est que la questure, que ce soit à l'Assemblée nationale ou au Sénat, c'est une espèce de boîtes noires, c'est-à-dire que, enfin, moi j'ai fait plusieurs enquêtes dessus et il faut à chaque fois que je me souhaite bon courage à moi-même parce que franchement...

Caroline ROUX : Et à chaque fois, vous y retournez ?

Sophie COIGNARD : Mais oui, parce qu'il y a quand même, comment vous dire, la curiosité qui est la plus forte, mais néanmoins, les questeurs ne sont pas, disons, plus communicants qu'Emmanuel Macron vis-à-vis des journalistes, ils adorent faire leurs affaires dans leur coin. Et moi, je me disais que, finalement, si, vous voyez, il n'y a plus d'opposition, c'est vrai, parmi les questeurs, il n'y a plus de réelle opposition, parce que, bon, Thierry Solère, c'est quand même une opposition [...], on va dire. Eh bien, finalement, c'est une super occasion pour faire la transparence, on est en train de parler de loi de moralisation de la vie politique, eh bien, que les comptes de l'Assemblée soient accessibles à tout un chacun, c'est-à-dire à l'opposition et à nos citoyens.

Caroline ROUX : Alors, on a vu André Chassaigne tout à l'heure très très en colère, considérant qu'on avait vraiment changé d'époque et de pratique à l'Assemblée nationale, Vanessa Schneider, qu'est-ce qui s'est passé ? Il y a vraiment une volonté de la part de La République en marche de prendre les postes, de prendre le pouvoir à l'Assemblée nationale ?

Vanessa SCHNEIDER, Journaliste « Le Monde » : Il y a une volonté de la République en marche clairement d'avoir une majorité au garde-à-vous. C'est fait sans grande finesse avant cet épisode-là, on avait vu, ce qui est extrêmement rare, des votes à main levée sur des choix de personnes, ce qui est généralement la tradition veut que quand il y a plusieurs candidats à un poste, justement pour pas qu'on puisse identifier celui qui vote contre ou pour tel ou tel, c'est par un bulletin secret. Là, En marche a voulu donc, évidemment, il y a eu une unanimité pour tous ceux qui se sont présentés, ce n'est pas un signe de très grand respect des règles démocratiques. Là, en fait, il y a deux convergences qui se rejoignent : il y a à la fois la volonté des Macronistes de vouloir contrôler tous les postes et il y a aussi, ça met en lumière une droite plus divisée que jamais parce que si la droite ne s'était pas divisée, il ne se serait pas passé ce qui s'est passé l'autre nuit. Il faut savoir que, généralement, ce sont des histoires qui se règlent en cinq



politique qui demeurent comme la remise du rapport de la Cour des comptes, en début du mandat, la sentence est sévère. Alors, le mot est lâché, le budget est manifestement entaché d'insincérité. Dans le jargon des Juges, c'est un carton rouge pour dénoncer un trou de 8 milliards d'euros dans le dernier budget de l'équipe Hollande. Le Premier ministre évoque cet après-midi un dérapage inacceptable. Marie-Charlotte Duluc et Arnaud Faura.

Marie-Charlotte DULUC, Journaliste : L'avertissement était attendu, l'ampleur du dérapage sous-estimé. Dans un audit remis à Matignon cet après-midi, la Cour des comptes a sorti le carton rouge. Elle étrille la gestion de François Hollande et met en garde Emmanuel Macron. La situation est plus grave que prévu.

Didier MIGAUD, Premier président de la Cour des comptes : La méthode qui a été envoyée pour construire la trajectoire financière 2017-2020 présente de nombreux biais de construction qui affectent sa sincérité. La Cour observe un risque fort de voir la France sortir dès 2017 de la trajectoire dont elle s'est dotée. Pour ramener le déficit en dessous de 3 points de PIB en 2017, des mesures de redressement ambitieuses devront être mises en œuvre rapidement.

Marie-Charlotte DULUC : Des comptes manifestement entachés d'insincérité. Dans le jargon des Sages de la rue Cambon, cela signifie que les comptes ne sont pas bons. L'engagement pris sous François Hollande de réduire le déficit à 2,8 % en 2017 est mis en cause. Il sera finalement d'un demi-point de plus à 3,2 %, 8 milliards d'euros manquent à l'appel. François Hollande laisse en héritage les effets différés de mesures coûteuses comme la revalorisation du salaire des fonctionnaires. Cadeau empoisonné selon le Premier ministre qui accuse sans détour ses prédécesseurs et fustige un dérapage inacceptable.

Édouard PHILIPPE, Premier ministre : Je souhaiterais que les Français mesurent l'ampleur de ce dérapage. C'est comme si le gouvernement précédent avait construit un budget en oubliant celui de la Justice. C'est presque trois fois le budget de la Culture. 8 milliards d'euros de promesses non financées, 8 milliards d'euros de chèque en bois.

Marie-Charlotte DULUC : Trop facile, selon l'opposition. L'ancien ministre de l'Économie, devenu Président, ne peut se dédouaner, dit-elle, du testament budgétaire laissé par la présidence socialiste.

Gilles CARREZ, Ancien président LR de la Commission des finances à l'Assemblée nationale : Qui était ministre de l'Économie à Bercy ? C'était Emmanuel Macron. Donc, l'héritage, c'est peut-être François Hollande, oui, mais c'est également le ministre de Bercy à l'été 2016 parce que tout cela a été destiné à l'été 2016.

Marie-Charlotte DULUC : L'audit de la Cour des comptes, directement commandé par le Premier ministre, qui tombe comme un couperet. Un classique : à chaque alternance, un coup de com', selon cet ancien magistrat de la Cour, lorsque les promesses électorales sont en péril.

François ECALLE, Ancien magistrat de la Cour des comptes, fondateur du site fipeco.fr : Ces audits, ils ont eu pour résultat de permettre au gouvernement d'annoncer des mesures de redressement et puis de mettre en parenthèse ou de reporter un peu plus tard certaines promesses de campagne. C'est un des objectifs de ces audits, par exemple, la transformation de l'ISF, je pense qu'elle attendra. Je pense que la transformation du CICE en allègement de charges, elle attendra aussi parce que c'est une mesure qui a un effet ponctuel. L'année où on fait cette transformation a un coût gigantesque, de l'ordre de 22 milliards d'euros. Donc, on ne va pas le faire en 2018, non, on le fera en 2019, 2020, je ne sais pas quand.

Marie-Charlotte DULUC : Revoir le calendrier des réformes pour mieux traquer les économies, Emmanuel Macron n'aurait pas d'autre choix. Lui qui a promis lors de sa campagne et devant Angela Merkel de contenir le déficit à 3 % dès cette année.

Pierre MOSCOVICI, Commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires : La France, elle a bénéficié de délais par deux fois pour revenir en dessous de 3 % de déficit en termes de PIB, ces délais s'achèvent en 2017 et la France serait, si elle ne les respectait pas, le dernier pays d'Europe à être au-dessus de 3 % et en termes de crédibilité économique, de crédibilité politique, pour donner aussi du poids